

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES ACHETEES SUR <https://lorient-technopole.fr>

### 1. DISPOSITIONS GENERALES

#### 1.1-Définitions

Les pépinières CREA et TEKNICA sont des services proposés par AUDELOR / Lorient Technopole

**Le fournisseur de prestations de services** : AUDELOR/ Lorient Technopole <http://www.lorient-technopole.fr> vend des prestations de services à un acheteur.

**Prestations de services** : désigne les différents services proposés par le fournisseur sur le site.

**Acheteur** : Toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine qui achète en ligne pour ses besoins professionnels une ou plusieurs prestations de services.

Toute personne morale qui, pour des besoins professionnels achète en ligne une ou plusieurs prestations de services.

#### 1.2-Acception des Conditions Générales de Vente (CGV) et des Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

Dans le cadre de la fourniture de prestations de services comprenant des services et des espaces professionnels AUDELOR / Lorient Technopole soumet à la validation de l'acheteur deux documents ayant une valeur contractuelle :

- Des Conditions Générales de Vente permettant de définir les conditions d'achat de prestations de services
- Des Conditions Générales d'Utilisation permettant de définir les obligations à respecter par l'acheteur avant et pendant que celui-ci bénéficiera de la fourniture de prestations de services.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et des Conditions Générales d'Utilisation et les avoir acceptées sans réserve avant de passer commande. Toute commande vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et des Conditions Générales d'Utilisation en vigueur.

#### 1.3-Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente établissent les conditions contractuelles applicables à tout achat de prestations de services proposées par le prestataire de services <https://lorient-technopole.fr>. L'achat est effectué par un acheteur ayant la qualité de consommateur.

#### **1.4-Domaine d'application**

Les présentes dispositions contractuelles sont uniquement applicables aux prestations de services commandées fournies et facturées aux acheteurs établis en France.

#### **1.5-Dispositions contractuelles**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales de Vente. Le client est réputé avoir accepté sans réserve l'intégralité des dispositions des présentes conditions générales.

#### **1.6-Modification des Conditions Générales de Vente**

Le fournisseur peut modifier les présentes CGV, sous réserve d'en informer l'acheteur par écrit au moins 30 jours avant leur entrée en vigueur. En cas de désaccord, l'acheteur pourra résilier le contrat sans frais. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par l'acheteur hormis si le client a accepté par écrit les nouvelles Conditions Générales de Vente.

### **2.COMMANDES**

#### **2.1-Spécificité des offres de prestations de services**

Le fournisseur propose à la réservation des prestations de services en semaine et journée du lundi au vendredi.

Le fournisseur propose également à la réservation des prestations de services à la semaine.

Une commande peut comporter une ou plusieurs prestations de services.

Des plannings de disponibilité sont ouverts sur [www.lorient-technopole.fr](http://www.lorient-technopole.fr) à cet effet afin de procéder pour l'acheteur à la réservation et le paiement en ligne des prestations.

#### **2.2-Caractère définitif de la commande**

Toute commande validée par l'acheteur sur [www.lorient-technopole.fr](http://www.lorient-technopole.fr) constitue un achat ferme et définitif.

#### **2.3-Modification de commande**

Modification de la commande par l'acheteur : les commandes étant fermes et définitives, toute demande de modification faite par l'acheteur est soumise à l'acceptation du fournisseur.

Modification de la commande par le fournisseur : le fournisseur s'oblige à fournir des prestations de services conformes à celles commandées. En cas d'impossibilité, le fournisseur propose à l'acheteur, qui doit donner son accord, la fourniture de prestations de services équivalentes susceptibles de remplacer les prestations de services commandées (cf. article 3.2). En cas de désaccord du client, l'indisponibilité d'une partie ou de la totalité du produit commandé entraîne l'annulation de la commande et le remboursement du consommateur.

Le fournisseur peut néanmoins apporter aux prestations de services commandées

les modifications qui sont liées à des évolutions techniques et qui ne constituent pas une diminution de la qualité de la prestation de services et cela dans les conditions prévues à l'article R. 212-4. al. 4 du Code de la Consommation.

#### **2.4-Résolution de la commande**

La commande peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (adressée au siège d'AUDELOR, 12 avenue de la Perrière - 56100 LORIENT) en cas de fourniture de prestations de services non conforme aux caractéristiques déclarées.

La commande peut être résolue par le fournisseur en cas :

- de non-paiement du prix au moment de la livraison
- de non-respect des Conditions Générales d'Utilisation lors d'une précédente occupation ou d'une occupation en cours lorsqu'il y a plusieurs occupations successives réservées dans le cadre de la même commande.

#### **2.5-Report ou annulation d'une partie ou de la totalité de la commande**

Il est rappelé qu'une commande peut comporter une ou plusieurs prestations de services (article 2.7 ).

Une ou plusieurs prestations de services peuvent être annulées ou reportées par l'acheteur par mail avec accusé de réception à [contact@audelor.com](mailto:contact@audelor.com). Les demandes de remboursement doivent être adressées au siège d'AUDELOR, 12 avenue de la Perrière 56100 LORIENT.

Pour chaque prestation de service concernée par la demande, l'acheteur se verra proposer :

*Si la demande intervient à moins de 21 jours\* mais à 3 jours ou plus de la fourniture de la prestation de service*

- Une nouvelle date de fourniture de prestation de services (en fonction des possibilités du fournisseur et dans la limite d'un seul report).

*Si la demande intervient à 21 jours\* au plus tard avant la date de la fourniture de la prestation de services (date établie dans la commande initiale)*

- Soit une nouvelle date de fourniture de prestation de services (en fonction des possibilités du fournisseur et dans la limite d'un seul report).
- Soit un remboursement de la prestation de services.

En revanche pour toute demande intervenant à moins de 3 jours de la date de fourniture de prestation de services, la prestation sera due par l'acheteur sans que celui-ci se voit proposer une nouvelle date de fourniture de prestation de services.

*\* ce délai est ramené à 7 jours pour les organismes de formation et/ou les formations organisées avec financement des OPCO*

### **3. PRESTATION DE SERVICE**

#### **3.1-Caractéristiques des prestations de services**

L'acheteur peut préalablement à sa commande prendre connaissance des caractéristiques de la prestation de services qu'il désire commander en consultant les informations précontractuelles qui figurent sur le site, page « Installer mon activité » [www.lorient-technopole.fr](http://www.lorient-technopole.fr) ou site AUDELOR « implanter votre activité sur Lorient Bretagne Sud »

Les photographies sont indicatives. Le fournisseur s'engage à fournir une prestation conforme à la description écrite disponible sur les sites d'Audelor et Lorient Technopole.

#### **3.2-Disponibilités prestations de services**

Les prestations de services sont proposées dans la limite des possibilités du fournisseur. Ces limites quantitatives sont paramétrées dans le module de vente en ligne.

Néanmoins, en cas d'indisponibilité de la prestation de services commandée (soit liée à un problème informatique, soit liée à une erreur humaine de paramétrage), le fournisseur en informe immédiatement l'acheteur et peut lui proposer une prestation de service d'une qualité et d'un prix équivalents.

En cas de désaccord de l'acheteur, le remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours à compter de la demande de l'acheteur. En dehors du remboursement du prix de la prestation de services indisponible, le vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation.

## **4 TARIFICATION & REGLEMENT**

#### **4.1 Montant de location proposé**

Les montants de location proposés sont en vigueur au jour de la passation de la commande. Le fournisseur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment étant entendu qu'en cas d'une augmentation des prix postérieure à la commande, seul le prix fixé au jour de cette commande sera applicable au client.

#### **4.2-Exigibilité**

Le prix est payé comptant à la commande.

#### **4.3-Modes de paiement**

Le règlement de toute prestation de services achetée sur [www.lorient-technopole.fr](http://www.lorient-technopole.fr) se fait uniquement par Carte bancaire via l'interface de réservation.

Les paiements par espèces ou chèques ne sont acceptés que lors de réservations effectuées physiquement auprès du fournisseur. La prestation devra être réglée en totalité en amont de la réservation

#### **4.4-Fourniture de la prestation de services**

La prestation de services sera fournie lorsque l'acheteur se présentera à l'accueil de la structure muni d'un justificatif d'achat à l'horaire de réservation choisi sur [www.lorient-technopole.fr](http://www.lorient-technopole.fr) pour les prestations de type coworking « La Conciergerie » et de bureau nomade « L'Orangerie ».

Pour les prestations de type « salle de réunion » l'acheteur prendra contact avec le fournisseur 48h avant l'occupation (cf. Conditions Générales d'Utilisation).

## **5. EXONERATION DE RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE.**

La responsabilité du fournisseur ne peut être engagée en cas de force majeure, définie comme un événement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties. Le fournisseur informera l'acheteur dans les meilleurs délais et proposera, si possible, une solution alternative. (ex : problème technique sur le bâtiment, fermeture administrative, contraintes sanitaires & réglementaires...).

## **6. CLAUSE RESOLUTOIRE**

La résolution de la commande dans les cas prévus aux présentes Conditions Générales de Vente sera prononcée par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et sera acquise de plein droit sans formalité judiciaire. Néanmoins dans le cadre d'une résolution pour non-respect des Conditions Générales d'Utilisation, l'acheteur aura dû se voir notifier par écrit les mentions non respectées lors d'une précédente occupation. L'acheteur bénéficiera d'un droit de réponse quant à ce type de notification écrite.

## **7. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Le traitement informatisé des données personnelles recueillies sur la base légale dite « d'exécution d'un contrat » (et conservées 18 mois sur les serveurs dédiés aux opérations d'achats en ligne) a pour unique finalité de pouvoir traiter la commande sous ses différents volets, réservation de la prestation, paiement en ligne, fourniture des pièces comptables, communication préalable à la fourniture de la prestation de services, accueil de l'acheteur lors de la fourniture de la prestation de services.

Conformément à la loi informatique et libertés, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserve des dispositions légales applicables à la matière de suppression des données le concernant.

Toute demande doit être effectuée auprès de [dpo@audelor.com](mailto:dpo@audelor.com). Si le client estime, après avoir contacté le professionnel, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

Les cookies utilisés par le site sont réservés à des fins d'analyse et ne permettent pas la transmission des données du client à d'autres partenaires.

## **8. REGLEMENT DES LITIGES**

### **8.1-Réclamation**

Toute réclamation doit être adressée au siège d'AUDELOR, 12 avenue de la Perrière 56100 LORIENT.

### **8.2-Médiation**

Le fournisseur n'est pas concerné par l'obligation de proposer un médiateur des litiges

de la consommation puisque l'offre s'adresse à une clientèle professionnelle (L. 67 2-7 du code de la consommation).

**8.3-Clause attributive de compétence**

En cas de litige le tribunal compétent territorialement est le Tribunal Judiciaire de Lorient.

**9. LANGUE ET LOI APPLICABLES**

La langue du contrat est la langue française. La loi applicable au contrat est la loi française.

**10. OCCUPANTS NON CONCERNES PAR LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le présent document ne s'applique pas pour les partenaires ayant signés une convention spécifique

**DATE DE MISE A JOUR**

septembre 2025